« On se demande où est la polémique »

▶ Parties prenantes dans l'élaboration du projet de parc animalier, la Communautés de Communes du Lac du Bourget (CCLB), et à travers elle, la municipalité d'Aix-les-Bains, restent à l'heure actuelle assez circonspects face aux obstacles que rencontre le dossier.

Le désaccord de la Frapna en premier lieu, qui ne lasse pas d'étonner le président de la CCLB, André Quay-Thévenon. « *La Frapna est contre le projet, je ne sais pas trop pourquoi d'ailleurs. Sur le papier, le dossier tient la route, des financeurs privés ont même été trouvés. Alors où est le problème ? Il ne s'agit pas de construire un zoo comme on l'entend. Je trouve leur attitude assez déplorable sur ce sujet* ».

Un avis partagé par Didier Foucry, adjoint au maire d'Aix-les-Bains, chargé du tourisme. Un rôle qu'il reprend au sein du syndicat mixte de Savoie Grand Revard, initiateur du projet.

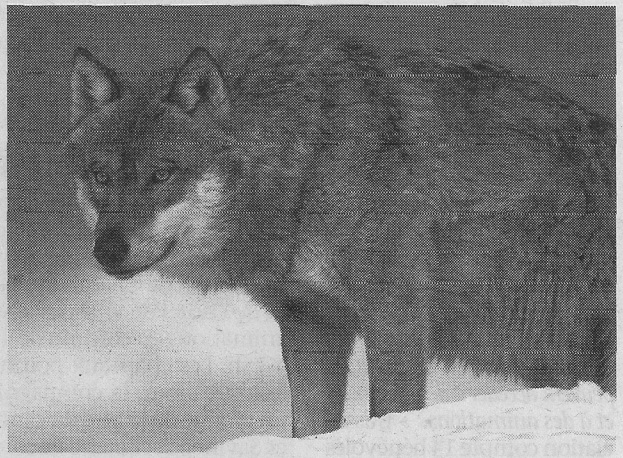

Pour André Quay-Thévenon, président de la CCLB : « Il ne s'agit pas de construire un zoo comme on l'a entendu. Je trouve l'attitude de la Frapna assez déplorable sur ce sujet ».

« *Nous avons pris exemple sur ce qui existe déjà dans les Pyrénées, et nous avons essayé de voir si on pouvait mettre cela en place ici* ». Le site prévu, en bordure du parc naturel régional, n'a pas été choisi par hasard. Enclos, forêts, ruisseaux… Des critères de sélection nécessaires pour l'implantation des onze espèces ont été privilégiés. « *Il faut aussi prévoir les aménagements propres à un site touristique : parking, sentier, circuit VTT… Nous avons véritablement étudié l'ensemble du parc naturel pour délimiter ces 13 hectares* ». Le tout dans l'espoir de dynamiser le tourisme d'été, et de rénover en premier lieu le chalet de Crolles, point d'ancrage souhaité du parc. « *Avec l'agrandissement prévu et les réaménagements du site, le chalet pourrait fonctionner toute l'année, alors qu'il n'est ouvert pour l'heure que l'hiver* », ajoute Didier Foucry.

L'ouverture du parc était prévue pour le printemps 2007. Mais pour l'heure, «*l'avancement des travaux est bloqué, notamment à cause de la Frapna. C'est un peu idiot de retarder ce projet, qui aura déjà quoi qu'il arrive un an de retard, avec la mise en place de l'enquête publique. D'autant que la région Rhône-Alpes ne possède aucun parc de ce type* ».

« *Je ne sais pas si le fonds de commerce de la Frapna, c'est de contester toutes les idées du syndicat mixte*, renchérit André Quay-Thevenon. *On se demande où est la polémique, d'autant qu'il ne s'agit même pas d'y injecter de l'argent public. Le seul risque désormais, c'est que les investisseurs ayant donné leur accord, finissent par retirer leurs billes en voyant le projet stagner* ».

NICOLAS LEMÂLE